



Comptes consolidés au 30 juin 2018

VERGNET S.A.

Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2018 - Bilan

En kEUR	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
		Net	Net	Net
Ecarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	4.1	53	65	59
Immobilisations corporelles	4.1	539	651	527
Titres de participations	4.2.1	-	-	-
Titres mis en équivalence		-	-	-
Autres immobilisations financières	4.2.2	455	220	290
ACTIF IMMOBILISE		1 047	936	876
Stocks et en cours		3 485	4 081	3 530
Créances clients et comptes rattachés		12 849	7 751	9 199
Autres créances	4.3	4 510	3 479	3 741
Valeurs mobilières de placement	4.4	162	107	158
Disponibilités	4.4	1 711	3 178	2 357
ACTIF CIRCULANT		22 717	18 596	18 985
TOTAL ACTIF		23 764	19 532	19 861
Capital	4.5	1 081	468	468
Primes		13 438	3 933	3 932
Réserves consolidées		(12 839)	(8 263)	(8 263)
Ecarts de réévaluation				
Ecarts de conversion		39	61	47
Résultat consolidé		(80)	(1 347)	(4 577)
CAPITAUX PROPRES	4.6	1 639	(5 148)	(8 393)
Ecart d'acquisition négatif				
INTERETS MINORITAIRES	4.7	-	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	4.8	-	-	-
PROV.RISQUES ET CHARGES		1 264	2 089	1 299
Obligations convertibles	4.9	800	5 271	5 348
Emprunts et dettes financières diverses	4.10	161	260	2 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 006	9 145	9 957
Autres dettes	4.11	9 894	7 915	9 644
DETTES		20 861	22 591	26 955
TOTAL PASSIF		23 764	19 532	19 861

VERGNET S.A.

Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2018 - Compte de résultat

En kEUR	Note	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Chiffre d'affaires	5.1	6 544	13 012	19 228
Autres produits d'exploitation	5.4	1 548	2 263	2 890
Achats consommés		(2 234)	(7 205)	(10 009)
Charges de personnel	5.5	(3 737)	(4 617)	(8 702)
Autres charges d'exploitation		(1 664)	(2 776)	(5 049)
Impôts et taxes		(110)	(186)	(272)
Dotations aux amortissements et provisions		(1 724)	(1 530)	(1 901)
RESULTAT D'EXPLOITATION	5.2	(1 377)	(1 039)	(3 815)
Résultat sur opérations en commun				
Produits financiers		1 245	455	467
Charges financières		(236)	(560)	(632)
RESULTAT FINANCIER		1 009	(105)	(165)
RESULT.COURANT SOC.INT.		(368)	(1 144)	(3 980)
Produits exceptionnels		339	607	629
Charges exceptionnelles		(20)	(626)	(653)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		319	(19)	(24)
Impôts sur les bénéfices	5.6	(31)	(184)	(573)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(80)	(1 347)	(4 577)
Quote part de résultat soc. M.E.Q.		-	-	
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT ECART ACQUISITION		(80)	(1 347)	(4 577)
Amortissement écart d'acquisition		-	-	
RESULTAT ENSEMBLE CONSOLIDE		(80)	(1 347)	(4 577)
Part revenant aux minoritaires		-	-	-
RESULTAT NET GROUPE		(80)	(1 347)	(4 577)
<i>Résultat par action (en euros)</i>		<i>(0,00)</i>	<i>(0,06)</i>	<i>(0,21)</i>
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		<i>(0,00)</i>	<i>(0,06)</i>	<i>(0,21)</i>

VERGNET S.A.

Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2018 - Tableau des flux de trésorerie

En kEUR	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)	31/12/2017 (12 mois)
RESULTAT NET	(80)	(1 347)	(4 577)
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées			
Quote-part dans résultat sociétés en équivalence			
Avances conditionnées et subventions virées au résultat			
Dotations aux Amortissements et provisions	133	797	560
Reprises des Amortissements et provisions	(35)	(890)	(1 293)
Plus et moins-values de cession	2	12	23
Impôts différés	(21)	3	22
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(1)	(1 425)	(5 265)
Variation de stock	45	137	688
Transferts de charges à répartir			
Variation des Créances clients et comptes rattachés	(3 644)	4 608	3 114
Variation des autres créances	(748)	233	(51)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	45	2 132	2 956
Variation des autres dettes	238	(4 350)	(2 418)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(4 064)	2 760	4 289
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(4 065)	1 335	(976)
Décassements / acquisition immobilisations incorporelles		(2)	(1)
Décassements / acquisition immobilisations corporelles	(141)	(46)	(79)
Encaissements / cession d'immobilisations corp et incorp			
Décassements / acquisition immobilisations financières	(272)	(18)	(77)
Encaissements / cession immobilisations financières	108	31	20
Incidence des variations de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(305)	(35)	(137)
Augmentation de capital ou apports	10 119	1 042	1 041
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
Dividendes versés aux minoritaires			
Variation des autres fonds propres			
Encaissements provenant d'emprunts			1 500
Remboursement d'emprunts	(6 401)	(1 362)	(1 189)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 718	(320)	1 352
VARIATION DE TRESORERIE	(652)	980	239
Incidences des variations de taux de change	2	(2)	(45)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	2 485	2 291	2 291
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 835	3 269	2 485

GROUPE VERGNET

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

DU 30 JUIN 2018

TABLE DES MATIERES

1	RÉFÉRENTIEL ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION.....	7
2	FAITS CARACTÉRISTIQUES ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS.....	7
2.1	ÉvÈnements significatifs du semestre ÉcoulÉ.....	7
2.2	ÉlÉments postÉrieurs À la clÔture de l'exercice	8
3	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	8
4	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ.....	9
4.1	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	9
4.2	Immobilisations financiÈres	11
4.3	Autres crÉances.....	13
4.4	disponibilitÉs et Valeurs mobiliÈres de placement.....	13
4.5	Capital social.....	14
4.6	Variation des capitaux propres consolidÉs	15
4.7	IntÉRÊts minoritaires	16
4.8	Autres fonds propres.....	16
4.9	Obligations convertibles.....	16
4.10	Emprunts et dettes financiÈres	20
4.11	Autres dettes.....	21
5	AUTRES INFORMATIONS	22
5.1	Ventilation du chiffre d'affaires par nature et par secteur	22
5.2	Ventilation du rÉsultat d'exploitation par secteur	23
5.3	Ventilation des immobilisations.....	23
5.4	DÉtail des autres produits d'exploitation.....	24
5.5	Effectifs	24
5.6	ImpÔt sur les bÉNÉfices.....	25
5.7	Engagements hors bilan.....	25

1 RÉFÉRENTIEL ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés intermédiaires de Vergnet SA (la Société) portant sur la période de six mois close le 30 juin 2018 ont été préparés conformément à la recommandation n°99.R.01 du 18 mars 1999.

S'agissant de comptes résumés, ils doivent être lus en relation avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les comptes sont établis selon les normes comptables françaises.

Les comptes semestriels au 30 juin 2018 ont été établis en application du principe de continuité d'exploitation, en conformité avec la décision du tribunal de commerce d'Orléans approuvant le 6 mars 2018 le plan de redressement par voie de continuation présenté par la société.

VERGNET S.A. conteste, en particulier, trois créances liées à l'opération ASHEGODA (Ethiopie), pour un montant total de 13,6 M€. Pour l'instruction de ces contestations, la Société s'est dotée des meilleures équipes d'avocats, coordonnées par un prestataire extérieur très expérimenté dans ces domaines, sous l'autorité du Directoire.

Une première audience s'est tenue en septembre 2018 chez le juge-commissaire du Tribunal de Commerce d'Orléans, qui a conclu à un report au 16 janvier prochain.

2 FAITS CARACTÉRISTIQUES ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

2.1 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE ÉCOULÉ

Le premier semestre 2018 est marqué par un chiffre d'affaires particulièrement faible, constitué pour les deux tiers de fins de projets et un tiers d'O&M.

Comptablement, ce semestre est marqué par la période de plusieurs semestres où VERGNET n'avait plus signé de contrats, compte-tenu de sa situation financière très dégradée. Au cours de cette période, le Groupe a exécuté des contrats signés antérieurement, contrats pour l'essentiel achevés en 2017.

Toutefois, le début de l'année 2018 est marqué par la signature de deux contrats importants, Antigua & Barbuda (12,2 M\$) et Tonga (2,5 M€). Ces deux contrats sont actuellement en exécution ; les éoliennes doivent être produites d'ici la fin de 2018.

Durant ce semestre, les besoins de trésorerie du Groupe ont été importants, alimentés tant par les besoins d'une exploitation encore déficitaire que par ceux générés par l'exécution des nouvelles commandes.

En l'absence de concours bancaires et de cautions permettant le versement d'acomptes par les clients, le Groupe a recherché et trouvé les investisseurs qui, malgré les tensions de trésorerie, lui ont permis de poursuivre son activité.

Au total, le Groupe termine ce semestre avec un bilan assaini, un fort désendettement, un carnet de commandes à exécuter, un management et un personnel fortement engagés dans le redressement du Groupe.

La cotation de Vergnet SA a été reprise le 7 Juin 2018.

2.2 ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Sur le plan commercial, outre la signature, en septembre, d'un contrat de 0,5 M€ en Grande-Bretagne, ainsi qu'un contrat de nature à compléter le plan de charge du site de fabrication de pales de Servian par une diversification dans les pièces pour bateaux, des négociations avancées sur quatre contrats de plus de 10 M€ sont en cours dans les zones de prédilection de VERGNET :

- Un contrat de plus de 15 M€ est en négociation finale au Tchad pour l'extension de la centrale que VERGNET vient de mettre en service avec succès.
- Un contrat, sur financement français, de 40 M€ est en négociation en Angola.
- La négociation du contrat dit Deschamps en Guadeloupe (14 M€) se déroule positivement.
- Un contrat de 10 M€ est en cours de revue juridique par le client en Nouvelle Calédonie.

Par ailleurs, le Groupe vient d'ouvrir une filiale au Tchad.

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés consolidées au 30 juin 2018 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 30/06/18	% d'intérêts 30/06/17	% d'intérêts 31/12/17
Secteur Eolien					
VERGNET SA Siren : 348 134 040	France	Mère			
VERGNET CARAÏBES Sarl Siren : 385 186 010	France (Guadeloupe)	IG	100,00	100,00	100,00
VERGNET PACIFIC Sarl Siren : 599 472 001	France (Nouvelle Calédonie)	IG	100,00	100,00	100,00
ENERGIES 21	Maroc	IG	97,90	97,90	97,90
VERGNET WIND ENERGY LIMITED	Nigéria	IG	100,00	100,00	100,00
VERGNET UK LIMITED	Royaume-Uni	IG	100,00	100,00	100,00

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 30/06/18	% d'intérêts 30/06/17	% d'intérêts 31/12/17
Secteur Solaire					
PHOTALIA S.A.S. Siren : 487 748 477	France	IG	100,00	100,00	100,00

(IG = intégration globale, NC = non consolidé)

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

4.1.1 ACQUISITIONS ET CESSIONS

En kEUR	31/12/17	Acquisitions	Cessions ou mise au rebut	Reclas.	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	30/06/18
Incorporelles	9.489						9.489
- Frais de développement	8.712						8.712
- Concessions, brevets, logiciels	768						768
- Fonds de commerce	9						9
- Autres immo. Incorp.							
Corporelles	9.520	141	250				9.411
- Terrains							
- Constructions	1						1
- Inst. Tech. Mat. Outil.	7.471	2	218				7.255
- Autres immo. Corp.	2.048	139	32				2.155
Total Valeurs brutes	19.009	141	250				18.900

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent les immobilisations financées par des contrats de location-financement. Les données relatives à ces contrats sont les suivantes :

En KEUR	31/12/17	Acquisitions	Cessions ou mise au rebut	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	30/06/18
- Inst. Tech. Mat. Outil.	182					182
- Autres immo. Corp.	492					492
Total Valeurs brutes	674					674

4.1.2 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

En KEUR	31/12/17	Dotations	Reprises	Diminutions	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	30/06/18
Incorporelles	9.430	6					9.436
- Frais de développement	8.712						8.712
- Concessions, brevets, logiciels	709	6					715
- Fonds de commerce	9						9
- Autres immo. Incorp.							
Corporelles	8.993	128	249				8.872
- Terrains							
- Constructions	1						1
- Inst. Tech. Mat. Outil.	7.220	64	218				7.066
- Autres immo. Corp.	1.772	64	31				1.805
Total amort. & prov.	18.423	134	249				18.308

Les données relatives aux immobilisations financées par contrats de location-financement incluses dans les immobilisations corporelles présentées ci-dessus, sont les suivantes :

En kEUR	31/12/17	Dotations	Diminutions	Ecart de conversion	Incidence des variations de périmètre	30/06/18
- Inst. Tech. Mat. Outil.	165	3				168
- Autres immo. Corp.	420	11				431
Total amort. & prov.	585	14				599

4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4.2.1 TITRES DE PARTICIPATION

4.2.1.1 ACQUISITIONS ET CESSIONS

En kEUR	31/12/17	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	30/06/18
- Autres participations < à 20%	8					8
Total Valeurs brutes	8					8

4.2.1.2 DÉPRÉCIATIONS

En kEUR	31/12/17	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	30/06/18
- Autres participations < à 20%	8					8
Total dépréciations	8					8

4.2.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4.2.2.1 ACQUISITIONS ET CESSIONS

En kEUR	31/12/17	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	30/06/18
- Créances rattachées à des participations	-					-
- Autres immobilisations financières	290		272	107		455
Total Valeurs brutes	290		272	107		455

4.2.2.2 DÉPRÉCIATIONS

En kEUR	31/12/17	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	30/06/18
- Créances rattachées à des participations	-					-
- Autres immobilisations financières	-					-
Total dépréciations	-					-

4.3 AUTRES CRÉANCES

Les autres créances sont composées des éléments suivants :

En kEUR	30/06/18	31/12/17
Avances et acomptes versés	1.212	883
Créances fiscales et sociales	1.253	1.055
Impôt différé actif	78	57
Autres créances et comptes de régularisation	1.967	1.746
Dépréciation des autres créances	-	-
Autres créances	4.510	3.741

Les créances fiscales et sociales sont composées de créances d'impôt sur les sociétés, dont 191 kEUR au titre du CICE (contre 136 kEUR en 2017) et 41 kEUR de créance d'IS en Ethiopie ; de créances sociales pour 21 kEUR – 22 kEUR en 2017, et de créances de TVA pour le solde.

La variation de la ligne « Impôt différé actif » est expliquée dans la note 5.6 ci-dessous.

Les autres créances et comptes de régularisation incluent notamment des fournisseurs débiteurs et des avoirs à recevoir pour 1 444 kEUR – 1.231 kEUR en 2017 ; des charges constatées d'avance pour 210 kEUR – 154kEUR en 2017, les primes de remboursement des emprunts obligataires convertibles pour 110 kEUR et un compte-courant débiteur pour 203 k€.

Les primes de remboursement des obligations, incluses dans le poste « Autres créances et comptes de régularisation » correspondent aux obligations convertibles émises le 18 avril 2018 (cf. note 4.9 ci-dessous).

Le CICE a permis au cours de l'année, aux sociétés du groupe :

- de réaliser des investissements,
- de financer le BFR du Groupe.

4.4 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières comprennent les SICAV monétaires et les certificats de dépôts, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

En kEUR	30/06/18	31/12/17
Actions Propres	23	18
Compte à terme nanti	139	140
Autres VMP		-
Valeurs mobilières de placement	162	158
Trésorerie en EUR et devises convertibles	1.567	2.357
Trésorerie en devise avec restriction de conversion	194	-
Disponibilités	1.761	2.357

4.5 CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale (€)
Actions composant le capital social au 31/12/17	23.409.854	0,02
Modification de la valeur nominale de l'action	-	-
Actions émises pendant l'exercice	30.659.065	
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions composant le capital social au 30/06/18	54.068.919	0,02

4.6 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En kEUR	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidé	Ecarts de conversion	Total
31/12/17	468	3.932	(12.840)	47	(8.393)
Résultat de l'exercice			(2.968)		(2.968)
Dividendes distribués					
Variation des écarts de conversion				(8)	(8)
Variations de périmètre					
Prise en charge des intérêts minoritaires					
Augmentation de capital	370	5.178			4.410
Autres mouvements	243	4.328			4.571
30/06/18	1.081	13.438	(15.808)	39	(1.249)

Le capital social est intégralement composé d'actions ordinaires.

L'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2018 a approuvé l'ensemble des résolutions nécessaires à la mise en œuvre de la recapitalisation de la Société.

Cette recapitalisation s'inscrit dans le cadre du plan de continuation de la Société adopté par le Tribunal de commerce d'Orléans le 6 mars 2018 et consiste en la réalisation des opérations suivantes :

- une opération d'augmentation de capital d'un montant nominal de 275 840,86 euros par émission de 13 792 043 actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'Arum Industries ;
- une augmentation de capital réservée à la société JMS Consultancy DWC d'un montant nominal de 66 666,66 euros par émission de 3 333 333 actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- une augmentation de capital réservée aux créanciers ayant opté pour la conversion de leurs créances en capital dans le cadre du plan de continuation d'un montant maximum de 100 361,24 euros par l'émission de 5 018 062 actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription ; et,
- une attribution gratuite de 2 676 338 bons de souscription d'action à l'ensemble des actionnaires permettant une augmentation de capital d'un montant maximum de 53 526,76 euros.

Les « autres mouvements » sont relatifs à la conversion des emprunts obligataires, telle que décrite à la note 4.9.

4.7 INTÉRÊTS MINORITAIRES

En kEUR	Intérêts minoritaires
31/12/17	-
Résultat de l'exercice	
Dividendes distribués par les filiales consolidées	
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	
Prise en charges des intérêts minoritaires négatifs	
Evolution du périmètre de consolidation	
Ecart de conversion	
30/06/18	-

4.8 AUTRES FONDS PROPRES

Néant.

4.9 OBLIGATIONS CONVERTIBLES

- L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé l'émission de 14.289.258 obligations (dénommées OC1) d'une valeur nominale et d'émission de 0,40 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale.

Les obligations (OC1) ont les caractéristiques principales suivantes :

- Date de remboursement : remboursement in fine le 31 décembre 2019,
- Absence de cotation des OC1,
- Intérêt annuel : 3% par an, payables annuellement
- Intérêts capitalisés : 5% par an, payables à l'échéance ou lors du remboursement des OC1,
- Prime de non conversion : 3% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OC1 dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 0,40 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 1 OC1, le cas échéant ajustée, correspondant à une augmentation potentielle maximale de 14.289.258 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 5.715.703,20 EUR,

- Principaux cas de remboursement anticipé à l’initiative des porteurs d’OC1 : en cas de situation de trésorerie durablement excédentaire par rapport aux prévisions, appréciée sur la base de critères quantitatifs afférents aux comptes consolidés, étant précisé qu’aucun remboursement n’avait pu être demandé avant le 31 décembre 2014,
- Principaux cas de conversion des OC1 :
 - en cas d’ouverture d’une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, y compris au titre des OC1.

Les OC1 ont été souscrites et libérées par compensation avec les créances certaines, liquides et exigibles résultant du remboursement anticipé des obligations convertibles (OCA) émises le 25 mai 2011 à hauteur de 5.295 kEUR et en numéraire à hauteur de 421 kEUR.

L’Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2014 a autorisé la signature d’un avenant au Contrat d’émission des 14.289.258 obligations (dénommées OC1), afin de permettre la conversion anticipée de 6.755.000 obligations avant le 31 décembre 2014.

Les obligataires ont converti les 6.755.000 obligations à 0,40 EUR et souscrit à 6.755.000 actions de valeur nominale 0,02 EUR et une prime d’émission de 0,38 EUR. La Prime de non conversion brute a donc été réduite et ramenée à hauteur de 1.067.859 EUR.

Le 1er juin 2017, Nass & Wind a converti 1 766 311 obligations pour un montant prime incluse de 706.524,40 € correspondant à une valeur nominale de 35.326,22 euros et à une prime de 671.198,18 euros, en 1.766.311 actions nouvelles au prix de 0,40 euros chacune correspondant à une valeur nominale de 0,02 euros et une prime d’émission de 0,38 euros.

Nass & Wind ne détient plus d’OC1 depuis le 1er juin 2017.

Le 21 décembre 2017, BPI a transféré les 5 767 947 OC1 en sa possession au profit d’Arum Industries. La Prime de non conversion brute a donc été réduite et ramenée à hauteur de 794 199 EUR.

- L’Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé l’émission de 12.500.000 obligations (dénommées OC2) d’une valeur nominale et d’émission de 0,40 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l’assemblée générale.

Les obligations (OC2) ont les caractéristiques principales suivantes :

- Date d’échéance : le 31 décembre 2018,
- Remboursable selon l’échéancier suivant :

30 juin 2014	325.000 EUR
31 décembre 2014	325.000 EUR
30 juin 2015	325.000 EUR
31 décembre 2015	325.000 EUR
30 juin 2016	325.000 EUR
31 décembre 2016	325.000 EUR
30 juin 2017	762.500 EUR
31 décembre 2017	762.500 EUR
30 juin 2018	762.500 EUR
31 décembre 2018	762.500 EUR
Total	5.000.000 EUR
- Absence de cotation des OC2,
- Intérêt annuel : 3% par an, payables annuellement
- Intérêts capitalisés : néant

- Prime de non conversion : 3% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OC2 dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 0,40 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 1 OC2, le cas échéant ajustée, correspondant à une augmentation potentielle maximale de 12.500.000 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 5.000.000 EUR,
- Principaux cas de remboursement anticipé à l'initiative des porteurs d'OC2 :
 - a. en cas de cession des titres des sociétés VERGNET HYDRO et PHOTALIA par la Société, et de distribution suivant une clef de répartition du produit de cession net de ces titres, après déduction de toute charges et impôts afférents à cette cession
 - b. en cas de situation de trésorerie durablement excédentaire par rapport aux prévisions, appréciée sur la base de critères quantitatifs afférents aux comptes consolidés, étant précisé qu'à l'exception du point ci-dessus, aucun remboursement ne pourra être demandé avant le 31 décembre 2014,
- Principaux cas de conversion des OC2 :
 - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, y compris au titre des OC2.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2014 a autorisée la signature d'un avenant au Contrat d'émission des 12.500.000 obligations (dénommées OC2), afin de modifier le montant de remboursement des échéances des OC2 pour tenir compte du remboursement anticipé partiel de 3 235 000 EUR et de préciser les modalités générales de conversion des OC2.

- Ces obligations étaient dès lors remboursables selon l'échéancier suivant :

31 décembre 2014	100.000 EUR
30 juin 2015	100.000 EUR
31 décembre 2015	100.000 EUR
30 juin 2016	100.000 EUR
31 décembre 2016	100.000 EUR
30 juin 2017	232.000 EUR
31 décembre 2017	232.000 EUR
30 juin 2018	236.000 EUR
31 décembre 2018	240.000 EUR
Total	1.440.000 EUR

La Prime de non conversion brute a donc été réduite et ramenée à hauteur de 431.835 EUR

Le 21 décembre 2017, BPI a transféré les 2.205.533 OC2 en sa possession au profit d'Arum Industries.

Le 5 juin 2018, Arum Industries a sollicité la conversion en actions de l'ensemble des obligations OC1 et OC2 en sa possession, au prix de 0,40 euros chacune correspondant à une valeur nominale de 0,02 euros et une prime d'émission de 0,38 euros.

- Le Directoire, sur délégation des Assemblées Générales Mixtes des 22 mai 2017 et 5 juin 2018, a émis 22 obligations convertibles en actions pour un montant total de 1.100.000 EUR.

Ces obligations, souscrites par Delta Alternative Management, ne portent pas intérêt et ont une maturité au 17 avril 2019. Le prix d'émission est de 90% du pair ; la prime de remboursement est par conséquent de 110.000 EUR. Le prix de conversion des obligations s'établit à 80% du cours (sur la base du prix moyen pondéré par les volumes) des dix derniers jours de cotation de l'action.

A la date d'échéance, les obligations qui n'auront pas été converties les seront automatiquement si le souscripteur n'en demande pas le remboursement.

Au 30 juin 2018, 6 obligations avaient été converties pour un montant de 300.000 EUR, correspondant à 586.053 actions au nominal de 11.721,06 EUR et une prime de conversion de 288.278,94 EUR.

En kEUR	30/06/18	-1 an	1 à 5 ans	+ 5ans
Emprunts obligataires convertibles	800	800		
Prime de non conversion*				
Intérêts courus capitalisés				
Obligations convertibles	800	800		

En kEUR	31/12/17	-1 an	1 à 5 ans	+ 5ans
Emprunts obligataires convertibles	3.247	940	2.307	
Prime de non conversion*	1.226	432	794	
Intérêts courus capitalisés	875		875	
Intérêts courus non échus	129	129		
Obligations convertibles	5.477	1.501	3.976	

* La contrepartie de la prime de non conversion est comptabilisée à l'actif du bilan dans le poste « Autres créances ». Cet actif fait l'objet d'un amortissement linéaire comptabilisé en « Charges financières » basé sur la maturité des obligations convertibles.

4.10 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

La ventilation des dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

En kEUR	30/06/18	-1 an	1 à 5 ans	+ 5ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit	38	38		
Emprunts et dettes financières diverses	5	5		
Location financement	80	31	49	
Soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants	38	38		
Intérêts courus non échus				
Emprunt et dettes financières	161	112	49	

En kEUR	31/12/17	-1 an	1 à 5 ans	+ 5ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit	43	40	3	
Emprunts et dettes financières diverses	1.708	1.708		
Location financement	96	31	65	
Soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants	30	30		
Intérêts courus non échus	129	129		
Emprunt et dettes financières	2.006	1.938	68	

4.11 AUTRES DETTES

En kEUR	30/06/18	31/12/17
Avances et acomptes reçus	1.484	1.793
Impôt sur les sociétés	19	378
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	3.129	3.091
Comptes courants créditeurs	1.657	3.290
Dettes diverses	86	81
Produits constatés d'avance	3.519	1.011
Autres dettes	9.894	9.644

Les comptes courants créditeurs comprennent une avance en compte courant de la BPI France, d'un montant de 1.594 kEUR.

Les produits constatés d'avance sont liés à la constatation du chiffre d'affaires à l'avancement sur les projets.

L'ensemble des « Autres dettes » sont à moins d'un an au 30 juin 2018 et 31 décembre 2017.

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR NATURE ET PAR SECTEUR

5.1.1 VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR NATURE

En kEUR	30/06/18	30/06/17
Ventes de produits finis et de travaux	406	7.347
Prestations de services et autres produits annexes	6.138	5.665
Chiffre d'affaires	6.544	13.012

5.1.2 VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En kEUR	30/06/18	30/06/17
France	1.625	568
Export / DOM TOM	4.919	12.444
Chiffre d'affaires	6.544	13.012

5.1.3 VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR SECTEUR D’ACTIVITE

En kEUR	30/06/18	30/06/17
Secteur Energie	6.522	13.028
Secteur Applicatif Solaire	22	100
Inter secteur	-	(116)
Chiffre d'affaires	6.544	13.012

5.2 VENTILATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

En kEUR	30/06/18	30/06/17
Secteur Eolien	(1.356)	(957)
Secteur Solaire	(21)	(82)
Inter secteur *	-	-
Résultat d'exploitation	(1.377)	(1.039)

* Retraitement du résultat d'exploitation réalisé entre sociétés apparentées du Groupe VERGNET.

5.3 VENTILATION DES IMMOBILISATIONS

5.3.1 VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Ventilation des immobilisations incorporelles et corporelles nettes :

En kEUR	30/06/18	31/12/17
France	337	433
Etranger / DOM TOM	255	153
Immobilisations incorporelles et corporelles	592	586

5.3.2 VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Ventilation des immobilisations incorporelles et corporelles nettes :

En kEUR	30/06/18	31/12/17
Secteur Eolien	538	526
Secteur Solaire	54	60
Immobilisations incorporelles et corporelles	592	586

5.4 DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En kEUR	30/06/18	30/06/17
Production stockée	262	11
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprise de provisions	1.266	1.643
Autres produits et transferts de charges	20	609
Autres produits d'exploitation	1.548	2.263

5.5 EFFECTIFS

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées par intégration globale se décompose comme suit :

En nombre de personnes	30/06/18	2017
Effectif moyen (en équivalent temps plein)	116	137
Effectif en fin de période	119	122

5.6 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices se ventile de la manière suivante :

En kEUR	30/06/18	30/06/17
Impôts différés	20	(3)
Dont reports déficitaires	(0)	(0)
Dont différences temporaires et retraitements de consolidation	20	(3)
Impôts sur les bénéfices	(51)	(181)
Impôt sur les bénéfices	(31)	(184)

Depuis le 31 décembre 2011, la prise en compte des impôts différés actifs est limitée aux impôts différés passifs de même échéance pour les entités incluses dans le périmètre d'intégration fiscale. Par ailleurs, le Groupe n'a pas activé d'impôt différé sur ses déficits reportables.

Par application de cette méthode, le montant total des impôts différés activés s'élève à 6 kEUR au 30 juin 2018, (1) kEUR au 31 décembre 2017, celui des impôts différés non activés s'élève à 16.078 kEUR au 30 juin 2018, 15.513 kEUR au 31 décembre 2017.

5.7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En kEUR	30/06/18	31/12/17
Gages, nantissements, hypothèques et suretés réelles	-	-
Aval, cautions, garanties donnés	1.710	-
Autres engagements donnés	5.644	5.556
Total des engagements hors bilan donnés	7.354	5.556
Aval, cautions, garanties reçus	922	1.368
Total des engagements hors bilan reçus	922	1.368

Les Avals, cautions, garanties données incluent essentiellement les garanties à première demande émises pour le compte du Groupe par ses banques pour garantir la bonne exécution de ses prestations ou la restitution des acomptes reçus.

Les autres engagements donnés comprennent :

- un nantissement de comptes bancaires bloqués dont le solde est de 89 kEUR au 30 juin 2018, 139 kEUR au 31 décembre 2017
- La société a bénéficié en date du 31 décembre 2014, d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune de la part d'un de ses fournisseurs d'un montant de 5.556 kEUR.

Le début du remboursement de ce montant différé interviendra lorsque l'arrêté des comptes annuels certifiés par les commissaires aux comptes, établira la survenance des deux événements cumulatifs suivants :

- Remboursement de l'échéance dite « in fine » du contrat OC1 et des échéances biannuelles du contrat OC2,
- Constatation d'une situation nette au bilan égale ou supérieure à 4M EUR intégrant les réserves légales et obligatoires.

Le montant du remboursement sera égal à un tiers du résultat net, chaque année jusqu'à complet remboursement du montant différé.

Les Avals, cautions et garanties reçues correspondent essentiellement à des garanties à première demande obtenue des fournisseurs du Groupe.